

s.C.41. Alger.157.0.
 s.C.41. " 111.0.
 p.A.45.22. (Algérie). - PO/KJ/js
 s.B.34.77. Alger.0.

Le 4 octobre 1966

*Kopie d'après Notice au
 Rattachée Jaur*

Note au Chef du Département

Activité en Suisse de
 l'opposition algérienne

Dans leurs lettres des 26 et 27 septembre 1966, dont les copies sont jointes, l'Ambassadeur Marcuard et le Ministre Long se réfèrent aux entretiens qu'ils ont eus le premier avec le Colonel Boumedienne, Président du Conseil de la Révolution, le deuxième avec M. Bouteflika, Ministre des affaires étrangères. Lors de ces conversations, ces personnalités algériennes ont parlé des activités politiques auxquelles un certain nombre d'opposants au régime se livrerait en Suisse. Ces affirmations appellent les remarques suivantes de notre part.

- 1) La Suisse a de tout temps été le pays d'"asile" pour des réfugiés politiques. Sa situation géographique d'une part et Genève, centre de vie internationale, d'autre part, ont toujours attiré de nombreuses personnalités venant du monde entier y compris des opposants politiques hostiles à leurs gouvernements. Les autorités fédérales, avant tout le Service de police (BUPO) et la Police fédérale des étrangers maintiennent à cet effet un contrôle constant et veillent à empêcher l'afflux de personnalités politiques dont nous ne voulons pas. La neutralité traditionnelle de notre pays veut cependant que nous observions une politique de la



- 2 -

porte ouverte, mais cela naturellement toujours à condition que les réfugiés s'abstiennent de toute activité politique à l'intérieur de nos frontières (interdiction de conférences de presse, de réunions politiques etc.)

- 2) Dans ce cadre de notre attitude libérale, la Suisse a hébergé pendant ces dernières années et surtout durant la guerre d'Algérie, de nombreux chefs algériens opposés à la France, puissance colonisatrice. Rappelons à ce sujet que le Président du "GPRA" (Gouvernement provisoire de la République algérienne), qui avait son siège à Tunis, a passé chaque année plusieurs semaines en Suisse où habitait sa famille. Même pendant la période la plus tendue, les autorités suisses ne se sont pas opposées aux visites de Fehrat Abbas qui, d'ailleurs, s'était abstenu de toutes manifestations politiques. Bien que cet état de choses ait déplu au Gouvernement français qui, à plusieurs reprises, est intervenu auprès de nous, la Suisse a maintenu sa position en autorisant l'entrée et le séjour dans notre pays de ce leader algérien et de ses amis. Cette politique nous a permis par la suite d'entremettre nos bons offices à la demande des parties en cause pour rendre possible les négociations qui aboutirent aux accords d'Evian.
- 3) Depuis que l'Algérie est indépendante, l'usure des politiciens a été considérable. Les remaniements du Gouvernement et les coups d'Etat, d'abord celui de Ben Bella puis de Boumedienne, se suivirent. Certains ministres, devenus réfugiés politiques, ont trouvé refuge chez nous pour rejoindre le Gouvernement algérien à la prochaine occasion. Beaucoup de chefs historiques de la Révolution ont passé en Suisse : ainsi par exemple Khider qui fut l'homme fort de

- 3 -

Ben Bella avant de se séparer de lui. (L'expulsion prononcée par le Conseil fédéral à l'égard de Khider en vertu de l'article 70 de la Constitution fédérale est d'ailleurs toujours en vigueur. Cette mesure, allégée par l'octroi d'un sauf-conduit lui permettant de venir consulter son avocat à Genève ou de rendre visite à sa famille vivant en Suisse, pourrait être réactivée en cas de besoin. Khider réside maintenant en Espagne.) Aït Ahmed, compagnon de Ben Bella dans les prisons françaises, chef des Kabyles, insurgé, condamné à mort puis gracié, s'est évadé pour gagner la Suisse. (Il voulait faire dans notre pays une déclaration à la presse et a été invité de s'en abstenir. S'étant rendu par la suite en France où il habite maintenant, il y a prononcé cette déclaration). Lebjaoui était jusqu'à la chute de Ben Bella l'éminence grise de celui-ci, s'est rendu également en Suisse pendant un certain temps. Il serait facile d'allonger la liste de ces quelques exemples. Rien ne nous permet d'empêcher ces personnes de prendre discrètement contact entre eux. Mais elles sont surveillées par nos organes policiers et ont dû signer l'engagement de s'abstenir de toute activité politique en Suisse. En général, elles honorent leur signature de sorte que nous n'avons pas à nous plaindre. M. Marcuard nous signale que M. Mashas, venant d'abandonner son poste de Ministre de l'agriculture, séjournerait actuellement dans notre pays. Il est probable que ce personnage détient un passeport diplomatique algérien. Ce voyage d'un ministre démissionnaire en Suisse ne saurait nous être reproché de même que nous n'aurions pu l'empêcher. Il n'est bien entendu pas question que notre pays devienne le quartier-général de l'opposition algérienne. Il convient de souligner que la France se montre plus tolérante que nous. Nous n'envisageons cependant pas de changer notre politique

- 4 -

libérale dans ce domaine tout en continuant à exercer la surveillance qui s'impose en l'occurrence. Ajoutons que selon la Bupo, pour le moment, aucun homme politique important de l'opposition algérienne n'est domicilié en Suisse; Khider, El Hocine, Aït Ahmed, Lebjaoui, se rendent souvent chez nous, et la Bupo n'a pas eu à se plaindre de leur comportement.

Du reste, tant le Ministre Long dans son entretien avec M. Bouteflika que l'Ambassadeur Marcuard dans son audience d'adieu auprès du Président Boumedienne ont demandé que leurs interlocuteurs nous fournissent des faits et des noms précis. Aucune de ces deux personnalités algériennes n'a toutefois été en mesure de le faire. Mais si des faits concrets sont portés à notre connaissance, nous ne manquerons pas d'en informer la Bupo qui procédera comme d'habitude à une enquête.

Annexe : 2 photocopies

